

Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi – Arrondissements de Huy et de Waremme

RÉSULTATS DÉNOMBREMENTS 20.05.2026



UCLouvain

KU LEUVEN



LUCAS

Maillages
CONFÉRENCE
DES ÉLUS

Wallonie
Observatoire wallon
du sans-abrisme

1

Introduction – Webinaire présentation des résultats du dénombrement 2025

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre de la participation de notre territoire au projet Territoire Zéro Sans-Abrisme, nous avons eu l'opportunité de coordonner l'organisation du dénombrement 2025. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du travail déjà mené en 2023 par la cellule Housing First, qui avait permis de réaliser un premier exercice d'objectivation de la réalité du sans-abrisme sur notre territoire.

Le webinaire de ce matin sera consacré à la présentation des résultats du dénombrement réalisé dans la nuit du 16 au 17 octobre 2025 sur le territoire HMC.

Avant toute chose, je souhaite remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs mobilisés dans cette démarche collective : les 22 CPAS participants, les communes, les associations, les structures psycho-médico-sociales, les services de terrain, les travailleurs sociaux ainsi que l'ensemble des partenaires engagés dans cette opération.

Ce travail illustre pleinement la dynamique de coopération portée par le Projet de territoire Maillages à l'échelle des 31 communes Hesbaye-Meuse-Condroz et la volonté d'agir ensemble face à des réalités sociales qui dépassent largement les frontières communales.

Le dénombrement constitue une étape importante : Le Projet Territoire Zéro Sans-Abrisme lancé en 2023 a permis de consolider une véritable dynamique coordonnée sur notre territoire autour des enjeux de précarité, de logement et d'accompagnement des personnes les plus fragilisées.

Cette démarche vise avant tout à objectiver une réalité souvent invisible afin de mieux comprendre les besoins du territoire et de construire des réponses plus adaptées, plus coordonnées et plus humaines.

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

1 Méthodologie

Nicolas De Moor – CIRTES UCLouvain

2 Résultats du dénombrement

Mireille D'Alessandro – Ville de Huy / TOSA

3 Perspectives territoriales

Dynamique Solidarités – Projet Maillages

4 Questions / Réponses

2

Ce matin, nous accueillons Nicolas De Moor, assistant de recherche au CIRTES — Centre Interdisciplinaire de Recherche, Travail, État et Société de l'Université catholique de Louvain — qui nous expliquera brièvement la méthodologie utilisée dans le cadre du dénombrement.

Nous donnerons ensuite la parole à Mireille D'Alessandro, coordinatrice du service Prévention de la Ville de Huy et coordinatrice du projet Territoire Zéro Sans-Abrisme qui nous présentera les principaux résultats du dénombrement ainsi que les enseignements majeurs qui se dégagent de cette photographie du territoire.

Avant de commencer, quelques informations pratiques pour le bon déroulement du webinaire :




le webinaire est enregistré ;

les documents de présentation vous seront transmis après la séance ;

un temps de questions-réponses est prévu à la fin ;

et nous vous remercions de bien vouloir couper vos micros pendant les interventions afin de garantir une bonne qualité d'écoute pour toutes et tous.

DÉROULÉ DU WEBINAIRE

-  Webinaire enregistré
-  Documents transmis après séance
-  Micros coupés pendant les interventions

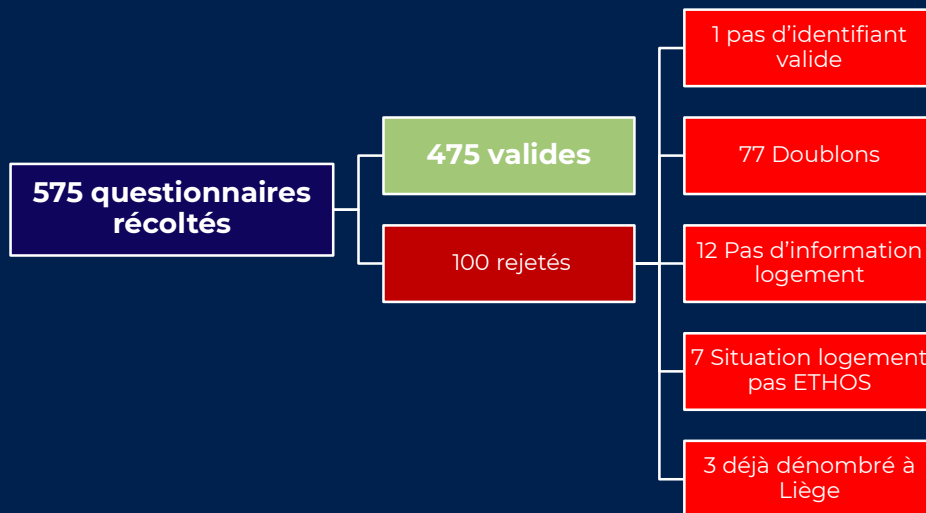
1 Méthodologie

Nicolas De Moor – CIRTES UCLouvain

TYPOLOGIE ETHOS LIGHT

<i>Catégorie conceptuelle</i>	<i>Situations de vie</i>
1. Dans l'espace public	Dans l'espace public.
2. En hébergement d'urgence	Dans des logements à bas seuil et à court terme.
3. En foyer d'hébergement	Dans des centres d'accueil ou des hébergements provisoires (durée < 1 an)
4. En institution	a. Les personnes qui quittent l'institution dans un délai d'un mois après le jour du dénombrement sans solution de vie stable. b. Les personnes qui restent plus longtemps dans l'institution en raison de l'absence d'une solution de logement stable.
5. En logement non conventionnel	Dans des logements ou lieux non conventionnels.
6. Chez des amis, de la famille, des tiers	Chez des amis, de la famille ou des tiers en raison de l'absence de logement personnel.
+ 7^e catégorie : menace d'expulsion	Personnes qui doivent quitter leur domicile dans un délai d'un mois après le jour du dénombrement.

QUESTIONNAIRES RÉCOLTÉS ET UTILISABLES



DOUBLONS – PROCÉDURE EN PLUSIEURS PHASES

1. Repérer les doublons
2. Vérifier si l'un est plus pertinent/intéressant que l'autre
3. Choisir en fonction de plusieurs critères
 - Le questionnaire a-t-il été complété avec la personne ?
 - Quel questionnaire contient le plus d'informations ?
 - Fusion des données (ex. CPAS et maison d'accueil : pas les mêmes types d'informations)

2 Résultats du dénombrement

Mireille D'Alessandro – Ville de Huy / TOSA

Arrondissement Huy-Waremme

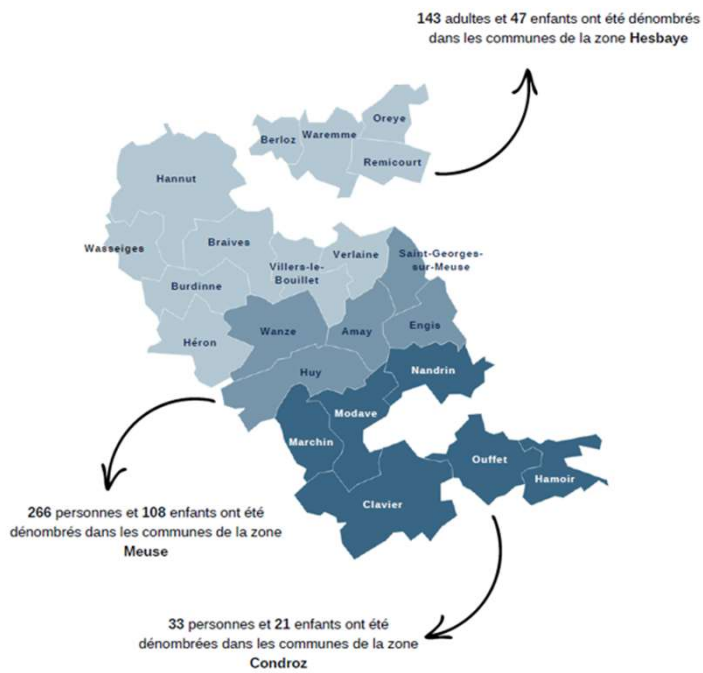
Situation de logement la nuit du 16 au 17 octobre 2025 Huy-Waremme

	Nombre de personnes	Pourcentage
Dans l'espace public	24	5,1%
En hébergement d'urgence	11	2,3%
Foyer d'hébergement	105	21,5%
En institution	57	12,0%
Dans un logement non conventionnel	71	14,9%
Chez des amis/famille/tiers	184	38,7%
Sous menace d'expulsion	23	4,8%
Inconnu	3	0,6%
TOTAL	475	100.0%

- Distribution « classique » des situations de logement
- < 10% de personnes dans l'espace public

391 adultes dénombrés en 2023 : +20%

RÉPARTITION PAR ZONE



PREMIER ENSEIGNEMENT : LE SANS-ABRISME EST SOUVENT INVISIBLE



39%
SOIT 184 PERSONNES
CHEZ DES
AMIS/FAMILLE/TIERS

11

Premier enseignement : le sans-abrisme est souvent invisible

Quand on évoque le sans-abrisme, l'image qui vient souvent spontanément est celle de la personne dormant dans la rue.

Et effectivement, cette réalité existe.

Le dénombrement identifie 24 personnes dans l'espace public et d'autres vivant dans des conditions extrêmement précaires, comme des garages, squats, tentes ou véhicules.

Mais si nous nous arrêtons uniquement à cette représentation, nous passons à côté d'une partie importante du phénomène.

Le chiffre qui interpelle probablement le plus est celui-ci : près de 39 % des adultes dénombrés, soit 184 personnes, étaient hébergés chez des amis, des membres de la famille ou des tiers.

Autrement dit, plus d'une personne sur trois était dans une forme de logement précaire et instable, mais peu visible.

Cela nous rappelle une chose essentielle : l'absence de chez-soi ne signifie pas uniquement être à la rue.

Elle peut aussi prendre la forme d'un canapé prêté temporairement, d'un hébergement qui dure quelques jours, d'un équilibre fragile qui peut s'interrompre à tout moment.

Et sur le terrain, à Huy comme ailleurs, nous savons à quel point ces situations sont fréquentes.

Elles sont parfois invisibles dans l'espace public, mais elles restent des situations de grande vulnérabilité.

HOUSING FIRST

UNE RÉPONSE ESSENTIELLE

- 75 PERSONNES CONCERNÉES
- ≈ 16 % DES ADULTES DÉNOMBRÉS
- INSTABILITÉ DE LOGEMENT DE LONGUE DURÉE
- SANTÉ MENTALE ET/OU ASSUÉTUDES
- PARCOURS TRÈS COMPLEXES

MAIS NE RÉPOND PAS À TOUTES LES RÉALITÉS DU SANS-ABRISME :

- 39% PERSONNES HÉBERGÉES CHEZ DES PROCHES
- 188 ENFANTS CONCERNÉS

12

Dans ce contexte, je voudrais également souligner l'importance du **Housing First**. Le dénombrement nous indique que **75 personnes, soit près de 16 % des adultes dénombrés, correspondent à un profil Housing First**, avec une instabilité de logement de longue durée associée à des problématiques de santé mentale et/ou d'assuétudes. Ce chiffre est considérable.

Pour ces personnes, les approches traditionnelles montrent souvent leurs limites. Parce que demander à quelqu'un de résoudre d'abord l'ensemble de ses fragilités avant d'accéder à un logement revient parfois à rendre l'accès au logement presque impossible.

Housing First inverse cette logique.

Il considère que le logement n'est pas une récompense au bout du parcours, mais un préalable à la reconstruction.

Et pour les situations les plus chroniques, les plus complexes, les plus désaffiliées, nous savons aujourd'hui que cette approche fonctionne.

Elle mérite donc, clairement, d'être consolidée et soutenue sur notre territoire.

Mais — et je pense qu'il faut pouvoir le dire avec honnêteté — **les chiffres nous montrent aussi les limites d'une lecture qui ferait du Housing First la réponse centrale à tout le sans-abrisme.**

Parce que **près de 39 % des personnes sont hébergées chez des proches.**

Parce que **188 enfants sont directement concernés.**

Parce qu'**une personne sur cinq est un jeune adulte.**

Parce qu'il existe des situations de violences, de sorties institutionnelles, de menaces d'expulsion, de fragilité administrative ou de pauvreté résidentielle.

Autrement dit : **Housing First est une réponse essentielle, mais il ne peut pas être l'unique réponse.**

Il répond à une partie du phénomène.

Une partie importante, certes.

Mais seulement une partie.

SECOND ENSEIGNEMENT : LES ENFANTS SONT DIRECTEMENT TOUCHÉS



188 ENFANTS EN 2025
150 ENFANTS EN 2023
+25% EN 2 ANS

13

Deuxième enseignement : les enfants sont directement touchés

Un autre élément particulièrement marquant concerne les enfants.

188 enfants sont directement concernés par la situation de logement de leurs parents.

150 en 2023 mais !! le travail de dénombrement 2023 avait été réalisé pré TOSA et que l'augmentation peut-être due à la plus grande précision du dénombrement 2026.

Je pense qu'il est important de prendre un instant pour mesurer ce que cela représente.

Quand nous parlons d'absence de chez-soi, nous parlons aussi d'enfants qui vivent des changements de lieu, de repères, parfois d'école, des conditions de logement précaires, ou des situations d'instabilité importantes.

Une part importante de ces enfants se trouve en foyer d'hébergement, chez des proches ou dans des situations institutionnelles.

Cela nous oblige collectivement à réfléchir à la prévention, à l'accompagnement des familles et à la nécessité d'éviter autant que possible que les ruptures de logement ne s'installent dans le temps.

Parce qu'au-delà de la question du logement, il y a évidemment des impacts sur

la santé, la scolarité, le bien-être et le développement des enfants.

Enfants arrondissement Huy-Waremme

Situation de logement ENFANTS la nuit du 16 au 17 octobre 2025 H-W		
	Nombre d'enfants	Pourcentage
Dans l'espace public	0	0,0%
En hébergement d'urgence	3	1,6%
Foyer d'hébergement	79	42,0%
En institution	27	14,4%
Dans un logement non conventionnel	10	5,3%
Chez des amis/famille/tiers	60	31,9%
Sous menace d'expulsion	6	3,2%
Inconnu	3	1,6%
TOTAL	188	100.0%

- Pas d'enfant dénombré dans l'espace public
- La plupart des enfants sont en foyer d'hébergement ou chez des amis/famille/tiers avec leurs parents

14

ANALYSE SUR LES 475 QUESTIONNAIRES

HUY-WAREMME

TROISIÈME ENSEIGNEMENT : LE PHÉNOMÈNE TOUCHE DES PROFILS TRÈS DIVERSIFIÉS



GENRE
AGE
NATIONALITE
REVENU

16

Troisième enseignement : le phénomène touche des profils très diversifiés

Le rapport déconstruit aussi un certain nombre d'idées reçues.

Par exemple, plus de 42 % des personnes dénombrées sont des femmes.

Là aussi, cela mérite d'être souligné.

Le sans-abrisme féminin est souvent moins visible. Les femmes recourent davantage à des solutions temporaires chez des proches, à l'hébergement, ou restent plus longtemps dans des situations précaires afin d'éviter la rue.

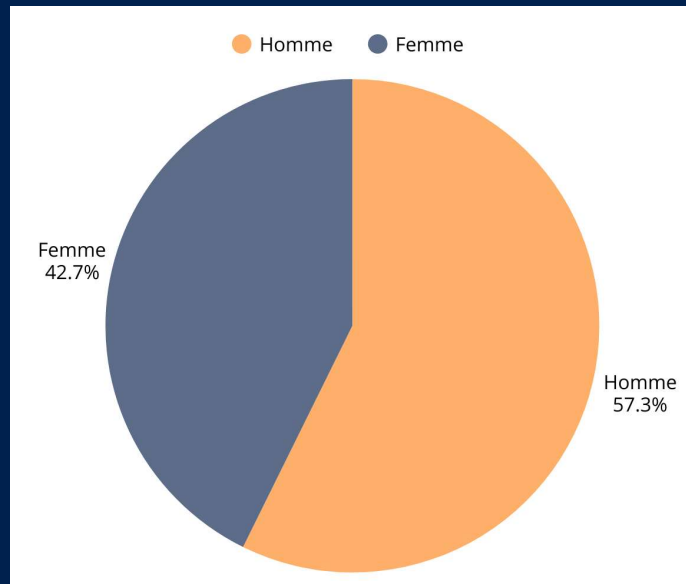
Le rapport souligne également le poids des violences intrafamiliales dans certaines trajectoires.

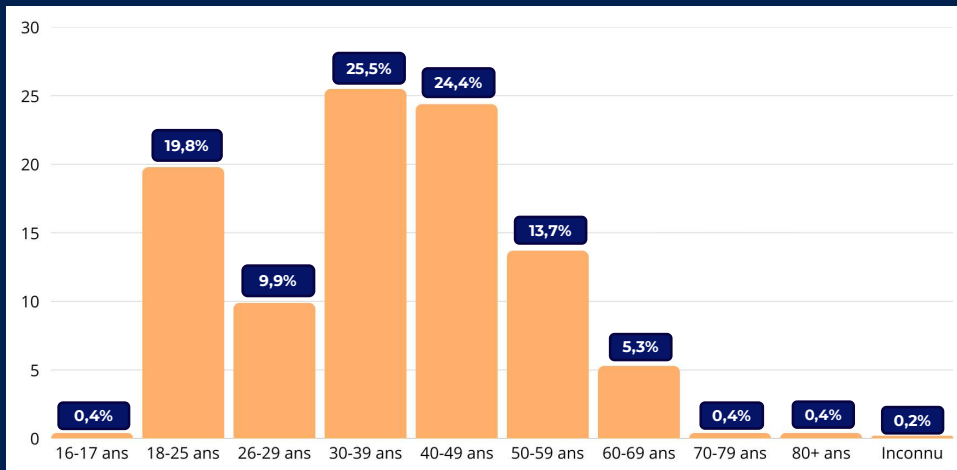
Autre élément interpellant : environ une personne sur cinq est un jeune adulte âgé de 16 à 25 ans.

On retrouve fréquemment, dans ces situations, des ruptures familiales, des difficultés relationnelles, des transitions compliquées vers l'autonomie ou encore des parcours institutionnels parfois fragilisants.

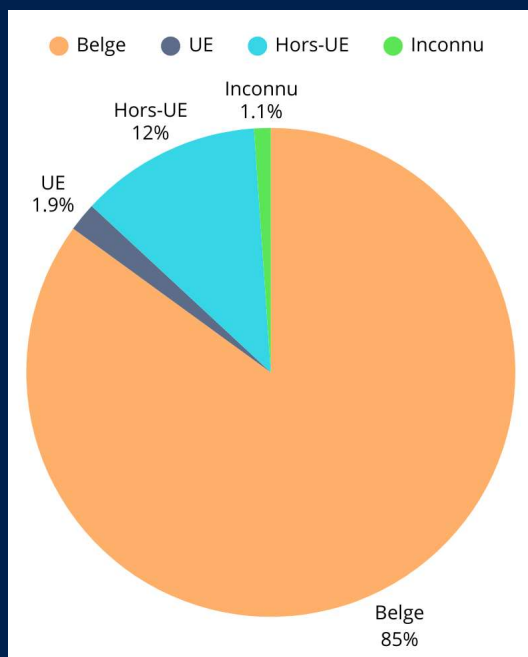
Et cela nous rappelle combien les périodes de transition dans la vie peuvent constituer des moments de vulnérabilité.

GENRE





- 1 personne sur 5 est un jeune adulte
- Toutes les catégories d'âge sont représentées
- La moitié des personnes ont entre 30 et 50 ans



▪ La plupart des personnes dénombrées sont belges



Parmi les non-belges :

- 26,8 % ont un titre de séjour permanent (19 personnes)
- 40,8% ont un titre de séjour temporaire (29 personnes)
- 5,6% n'ont pas de document de séjour valide (4 personnes)



Emploi : **10,9%**



Allocation de chômage : **12,8%**



Mutuelle ou invalidité : **12,2%**

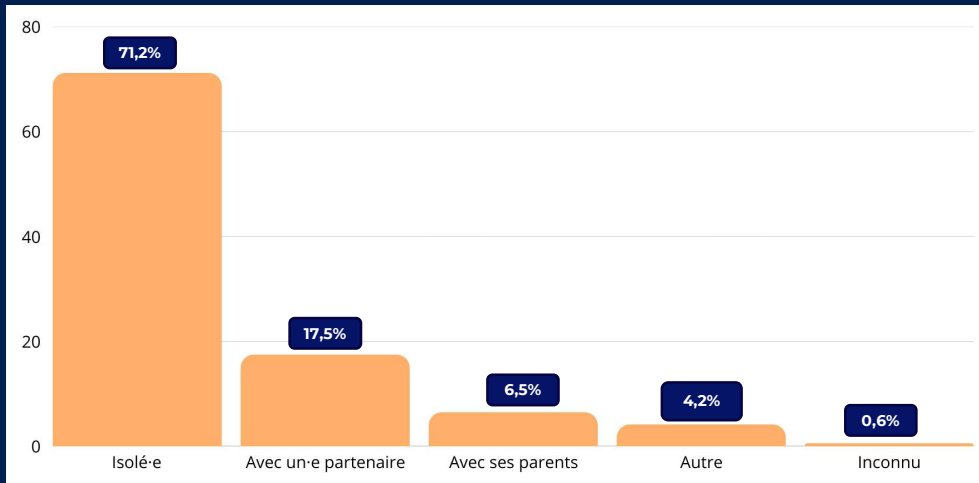


Revenu d'intégration : **43,2%**

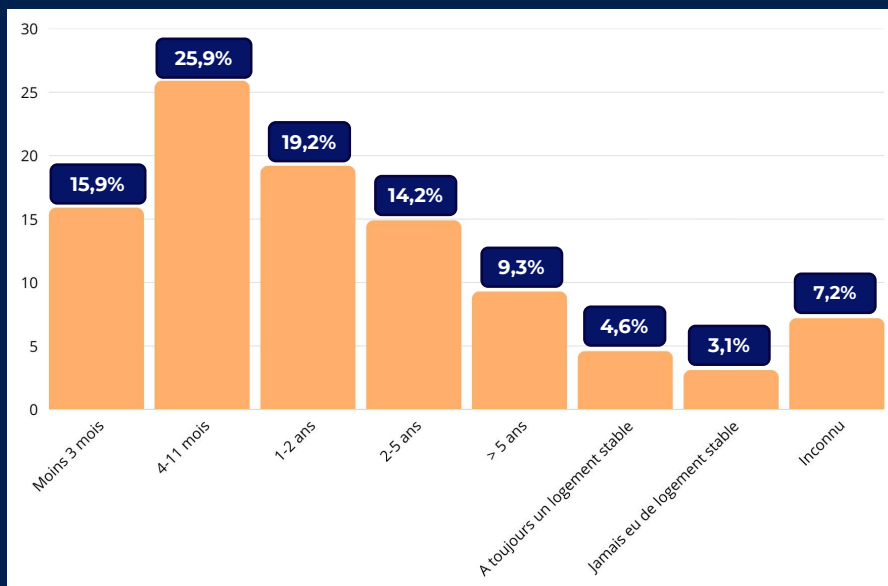


Pas de revenu : **8,6%**

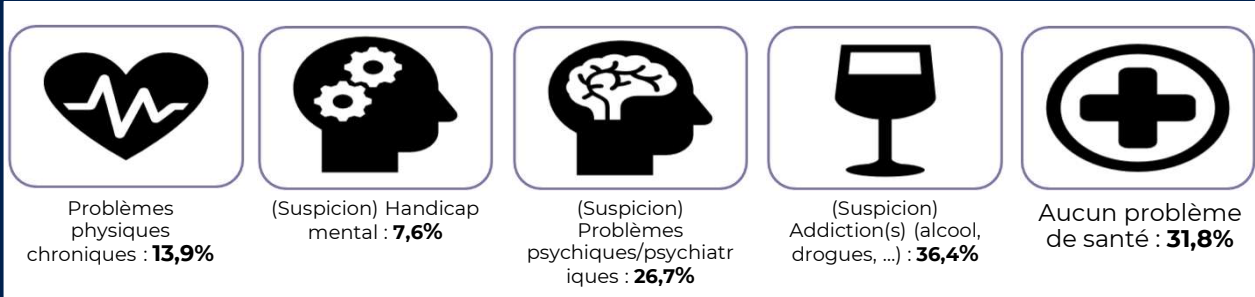
- *Les personnes peuvent avoir différentes sources de revenu*



- La majorité des personnes vit isolée



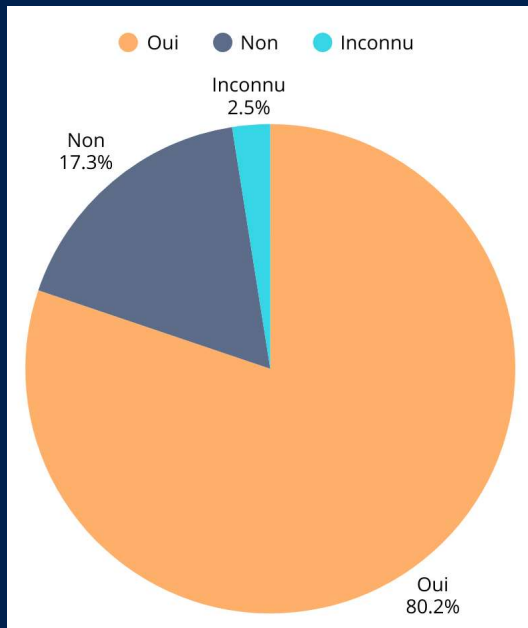
- Environ 40% des personnes sont en instabilité de logement depuis moins d'1 an
- 1 personne sur 4 est en instabilité de logement depuis plus de 2 ans



- Presque 1 personne sur 3 n'aurait pas de problèmes de santé

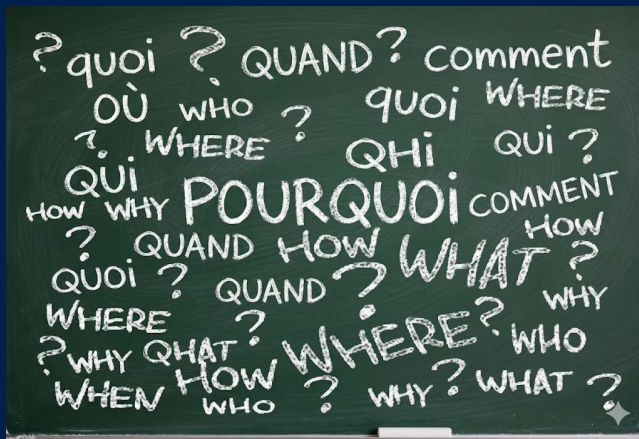
Les personnes peuvent avoir plusieurs problématiques de santé

	Oui	Non	Inconnu
En prison	12,0%	61,7%	25,9%
En institut aide à la jeunesse	6,5%	57,9%	35,6%
En établissement psychiatrique	14,1%	51,2%	34,7%



- 4 personnes sur 5 ont un dossier au CPAS

QUATRIÈME ENSEIGNEMENT : CETTE DIVERSITÉ APPELLE DES RÉPONSES DIFFÉRENCIÉES



COORDINATION DES ACTEURS
ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ
PRÉVENTION & STABILISATION
LOGEMENT COMME BASE DE
RECONSTRUCTION

26

QUATRIÈME ENSEIGNEMENT : Cette diversité des situations nous invite aussi à repenser nos réponses collectives.

Parce qu'au fond, le dénombrement nous montre qu'il n'existe pas une seule réalité du sans-abrisme, et donc pas une seule réponse possible.

Les besoins d'une jeune femme victime de violences intrafamiliales ne sont évidemment pas les mêmes que ceux d'un jeune adulte en rupture familiale, d'une personne souffrant d'assuétudes, d'une famille avec enfants ou encore d'une personne en errance depuis de nombreuses années.

Certaines personnes ont avant tout besoin d'un accompagnement intensif en santé mentale ou en assuétudes.

D'autres ont surtout besoin d'un accès rapide à un logement stable.

Certaines nécessitent un soutien administratif ou budgétaire.

D'autres encore ont besoin d'un accompagnement dans les transitions de vie, après une sortie d'institution, une séparation ou une perte de logement.

Le rapport nous rappelle aussi que certaines personnes disposent déjà de ressources : un emploi, un suivi social, des liens familiaux ou un dossier actif au CPAS.

À l'inverse, d'autres cumulent des fragilités multiples et connaissent des parcours d'exclusion beaucoup plus longs.

Et c'est précisément cette diversité qui doit nous conduire à défendre des réponses différenciées et complémentaires.

Cela signifie renforcer la prévention des expulsions, développer des logements

accessibles, soutenir les dispositifs d'accompagnement intensif pour les situations les plus complexes, proposer des réponses adaptées aux jeunes, aux femmes victimes de violences, aux familles, mais aussi améliorer les articulations entre les secteurs du logement, de la santé mentale, de l'aide sociale et de la jeunesse.

Autrement dit, le défi n'est pas de trouver une réponse unique, mais bien de construire une palette de réponses capables de s'adapter à la réalité des parcours de vie.

Le territoire a besoin :

De prévention des expulsions.

De logements accessibles.

D'accompagnement intensif pour les situations complexes.

De solutions pour les jeunes.

De réponses spécifiques pour les femmes et les familles.

De travail de rue.

De coordination intersectorielle.

Et d'une capacité collective à agir ensemble.

Enfin, ce que nous disent ces chiffres, ce n'est pas uniquement combien de personnes sont concernées. Ils nous disent surtout qu'**il est devenu nécessaire de structurer davantage notre réponse territoriale.**

Parce qu'aujourd'hui :

Les besoins existent.

Les partenaires existent.

Les compétences existent.

L'engagement existe.

Mais la complexité du phénomène exige désormais un niveau de coordination à la hauteur de la réalité observée.

Et si ce dénombrement peut nous aider à franchir cette étape collectivement, alors il aura déjà produit quelque chose d'essentiel.

CONCLUSIONS :

NOTRE TERRITOIRE DISPOSE-T-IL AUJOURD'HUI DES MOYENS DE COORDINATION ADAPTÉS À L'AMPLEUR ET À LA COMPLEXITÉ DU PHÉNOMÈNE ?

27

Conclusions :

Les chiffres et les enseignements qui viennent d'être partagés nous montrent une chose essentielle : le sans-abrisme et la grande précarité ne sont ni des réalités marginales, ni des problématiques isolées.

Ils traversent l'ensemble de notre territoire et interrogent directement notre capacité collective à agir de manière coordonnée, humaine et durable.

À l'issue de ce dénombrement, une question me semble d'ailleurs incontournable :

Que faisons-nous collectivement de ces chiffres ?

Parce qu'un rapport, aussi riche soit-il, ne peut rester un simple état des lieux.

Il doit nous permettre d'interroger nos réponses actuelles, leurs forces, mais aussi leurs limites.

Et les données présentées aujourd'hui nous obligent, me semble-t-il, à une forme de lucidité collective.

Nous parlons ici de 663 personnes dénombrées sur le territoire Huy-Waremme :

475 adultes et 188 enfants directement concernés par la situation de logement de leurs parents.

Nous parlons également de 75 personnes en situation de sans-abrisme dit "bas seuil", dans les formes les plus précaires du sans-abrisme : la rue, les squats, les tentes, les véhicules, les garages ou encore l'hébergement d'urgence.

Mais nous parlons aussi de 184 personnes hébergées chez des proches, dans une

précarité invisible, instable et souvent silencieuse.
Ces chiffres nous montrent une chose essentielle :
nous ne sommes pas face à des situations anecdotiques.
Nous sommes face à une réalité territoriale inquiétante.

Et cette réalité nous invite, je crois, à poser une question avec franchise :
**Notre territoire dispose-t-il aujourd'hui des moyens de coordination adaptés à
l'ampleur et à la complexité du phénomène ?**

3 Perspectives territoriales

Dynamique Solidarités – Projet de territoire Maillages

28

Les chiffres et les enseignements qui viennent d'être partagés nous montrent une chose essentielle : le sans-abrisme et la grande précarité ne sont ni des réalités marginales, ni des problématiques isolées.

Ils traversent l'ensemble de notre territoire et interrogent directement notre capacité collective à agir de manière coordonnée, humaine et durable.

Et c'est précisément le sens de la dynamique Solidarités portée dans le cadre du Projet de territoire Maillages.

TRANSFORMER LES CONSTATS EN ACTIONS :

- PROJET TERRITOIRE ZÉRO SANS-ABRISME
- CELLULE MOBILE « SOLIMOB »
- TRAVAUX AUTOUR DU CONSORTIUM DE SOINS INTÉGRÉS
- ACTIONS PORTÉES PAR LES COMMUNES, LES ASSOCIATIONS, LES CPAS ET LES ACTEURS PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX.
- FUTURE CONFÉRENCE DES CPAS

29

Depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives émergent sur notre territoire :

- le projet Territoire Zéro Sans-Abrisme ;
- la cellule mobile SOLIMOB ;
- la Conférence des Président.es et Directeur.trices généraux.rales des CPAS de notre territoire ;
- les travaux autour du consortium de soins intégrés ;
- les actions portées par les communes, les associations, les CPAS et les acteurs psycho-médico-sociaux.

Mais les constats posés aujourd’hui nous montrent également qu’il est devenu indispensable de structurer davantage cette dynamique.

UN RELAIS SOCIAL INTERCOMMUNAL ...

- COORDONNER
- ORGANISER
- AMÉLIORER LES TRANSITIONS
- RENFORCER
- OBSERVER ET PRÉVENIR
- SOUTENIR ET RENFORCER LES INITIATIVES EXISTANTES

... UNE RÉPONSE COLLECTIVE À DES PARCOURS DE VIE COMPLEXES

30

C'est pourquoi la création d'un Relais Social Intercommunal représente aujourd'hui une étape essentielle pour notre territoire.

Le Relais Social Intercommunal n'est pas un service supplémentaire venant s'ajouter aux dispositifs existants.

Il constitue la structure "chapeau" indispensable pour coordonner, articuler et renforcer les initiatives déjà présentes sur le terrain.

Son rôle sera de mettre fin à la fragmentation des réponses, de faciliter les collaborations entre acteurs et de permettre une approche plus cohérente des parcours de vie des personnes en situation de précarité.

Parce qu'aucun acteur, aucune commune, aucun service ne peut répondre seul à la complexité des situations que nous rencontrons aujourd'hui.

Le Relais Social doit devenir ce catalyseur territorial capable de soutenir les coopérations, d'améliorer la coordination intersectorielle et de construire des réponses plus lisibles, plus accessibles et plus humaines pour les habitants.

Pour poursuivre cette dynamique, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors de plusieurs temps forts importants pour notre territoire.

UNE DYNAMIQUE DE SOLIDARITÉS TERRITORIALE VIA LE PROJET DE TERRITOIRE

Hesbaye ~ Meuse ~ Condroz
CONFÉRENCE DES ÉLUS

**vous invite à la soirée de présentation
du Projet de territoire Maillages 2040**

MERCREDI
17
06
DÈS 19H


IPES
AVENUE DELCHAMBRE 6, 4500 HUY

RÉSERVATION
souhaitée avant le 08 juin
via mail : info@maillages.be
ou en scannant ce QR code :



31

Tout d'abord, le 17 juin prochain, à l'occasion de la présentation officielle du Projet de territoire Maillages, qui permettra de partager plus largement la vision collective portée à l'échelle Hesbaye-Meuse-Condroz autour des enjeux de santé, de solidarités, de qualité de vie et de résilience territoriale.



Plateforme Solidarités
Hesbaye-Meuse-Condroz
16/10/2026

32

Mais également le 16 octobre, lors de la 3e Journée Précarité rebaptisée Journée des Solidarités, qui nous permettra de refaire un état des lieux quant aux projets en cours sur notre territoire et avancer sur la mise en place du RSI.

Je vous remercie pour votre attention et nous allons maintenant ouvrir le temps de questions-réponses.

4 QUESTIONS / RÉPONSES

